

IFSI-ISVI asbl-vzw

Coopération syndicale internationale
Internationale syndicale samenwerking

ASBL IFSI

RAPPORT FINANCIER 2017

BUDGET 2018

1. PROGRAMME 2017-2021

Comme le rapport financier de 2017 n'est remis à la DGD que fin juin 2018, les chiffres relatifs à 2017 ne sont pas encore tout à fait définitifs (rejets éventuels de certains coûts par la DGD).

L'éventuel déficit devra être compensé partant du Fonds 1fr et/ou par un complément partant de la FGFB fédérale .

Depuis 2017, le suivi financier des partenaires est devenu plus strict. L'IFSI a en effet élaboré en 2016 un tout nouveau manuel financier à l'intention des partenaires du sud et plus particulièrement des comptables. Celui-ci existe en anglais, français et espagnol. Complémentaire aux conventions de partenariat 2017-2021, ce manuel explique le dispositif de suivi financier demandé par l'IFSI au vu des nouvelles réglementations de la DGD en vigueur pour la nouvelle période 2017-2021. Des rapports trimestriels sont demandés aux partenaires, les transferts y sont liés.

L'année 2017 signifie le lancement d'un nouveau programme. En effet, rappelons tout d'abord que nous avons dû opérer des coupes budgétaires dans les budgets 2017-2021 ainsi que pour l'année 2017 (double coupe), suite à une communication de la DGD début février 2017. Le premier transfert de la DGD est donc arrivé tardivement, après l'approbation du nouveau programme remanié et la publication de l'arrêté ministériel en mars. Les premiers transferts de l'IFSI vers les partenaires du Sud n'ont pu être effectués qu'au début du mois de juin.

Le taux d'absorption Sud des projets n'est logiquement pas total vu ce contexte, mais nous remarquons avec plaisir qu'il est très élevé pour une première année : plus de 80%. L'ensemble des partenaires Sud a mis en œuvre une grande partie (voire la totalité dans certains cas) de leurs plans d'actions 2017, y compris les nouveaux partenaires de l'IFSI, et ceci, dans un laps de temps très court. Seul le programme de l'IFSI et de la MWB à Cuba n'a pas pu démarrer pour des raisons administratives locales (nécessité pour l'ensemble des provinces cubaines d'approuver le projet avant démarrage).

Nous devons toutefois être vigilants en 2018 par rapport à l'absorption budgétaire : en effet, la législation prévoit qu'une absorption de 80% doit être de mise en 2018, en plus de l'absorption du solde budgétaire restant pour l'année 2017. Nous devons être attentifs à ce que les transferts financiers puissent se faire comme prévu, tout en les maintenant conditionnés à la bonne réception des pièces justificatives sur base trimestrielle.

Mouvements du Fonds 1 fr en 2017:

- € 336.448,60 comme part dans les moyens propres 2017 (20%) dans le programme
- € 114.238,79 en compensation d'une partie de la charge salariale non subsidiée.

2. EFFECTIF EN PERSONNEL 2017

Fin 2017, l'effectif en personnel compte 8 personnes :

Laurent Atsou, Beresi Leticia, Lamas Yolanda, De Groote Stefan, Frederik Cappelle, Vera Van Nuffelen (à partir d'avril 2017), Els Decock (à partir du 1/07/2017) et Tinny Boon (à partir d'avril 2017).

3. Bilan au 31/12/2017

BILAN AU 31/12/2017

ASBL IFSI

Rue Haute 42, 1000 Bruxelles

<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>7 381,00</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>72 686,42</u>
I. Frais d'établissement		I. Fonds de l'association	18 349,75
		A. Patrimoine de départ	18 349,75
		B. Moyens permanents	
II. Immobilisations incorporelles	6 945,40		
III. Immobilisations corporelles	435,60	III. Plus-values de réévaluation	
A. Terrains et constructions		IV. Fonds affectés	
B. Installations, machines et outillage		V. Bénéfice reporté	54 336,67
C. Mobilier et matériel roulant	435,60	Perte reportée	
D. Location-financement et droits similaires		VI. Subsidés en capital	
E. Autres immobilisations corporelles			
F. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés			
IV. Immobilisations financières			
		PROVISIONS	0,00
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	<u>671 441,21</u>	VII. A. Provisions pour risques et charges	
V. Créances à plus d'un an	0,00	B. Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	
A. Créances commerciales			
B. Autres créances			
VI. Stocks	0,00		
A. Stocks		DETTES	606 135,79
		VIII. Dettes à plus d'un an	0,00
VII. Créances à un an au plus	513 522,34	A. Dettes financières	0,00
A. Créances commerciales	264 530,65	1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement	
B. Fournisseurs Sud	248 991,69	2. Autres emprunts	
C. Autres créances	0,00	B. Dettes commerciales	
		C. Acomptes reçus sur commande	
		D. Autres dettes	
VIII. Placements de trésorerie	0,00	IX. Dettes à un an au plus	141 914,16
IX. Valeurs disponibles	157 918,87	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
X. Comptes de régularisation	0,00	B. Dettes financières	
		1. Etablissements de crédit	
		2. Autres dettes	
		C. Dettes commerciales	73 278,54
		1. Fournisseurs	73 278,54
		2. Factures à recevoir	
		D. Acomptes reçus sur commande	
		E. Dettes fiscales, salariales et sociales	65 834,34
		1. Impôts	7 579,46
		2. Rémunérations et charges sociales	58 254,88
		F. Dettes diverses	2 801,28
		1. C/CT FG TB Féd.	2 801,28
		2. Autres	
		X. Comptes de régularisation	464 221,63
		Autres frais courus non échus	342 861,23
		Autres produits à reporter	121 360,40
T O T A L D E L'ACTIF	678 822,21	T O T A L D U P A S S I F	678 822,21

ACTIF COMPTES

Immobilisations corporelles

Création d'un site web pour l'IFSI à raison de 13.890,80 € à amortir sur 4 ans => solde 6.945.40 €

Créances

Il s'agit d'une créance vis-à-vis de la FGTB fédérale et du Fonds 1 franc. Conformément au budget, la FGTB complète les salaires à raison d'un montant total de 150.000 €. Il y a également une intervention du Fonds 1 franc dans les salaires pour un montant de 116.000 € et dans les coûts de structure pour 4.000 €.

Créance fournisseur Sud

Avances versées au Sud, encore à décompter : 248.991,69 €. Ceci concerne d'une part des créances "plus anciennes" et nouvelles de 2017. Il faut remarquer qu'en 2017 un nouveau programme a été lancé et que les transferts ont été versés plus tard. Il n'était donc pas possible d'absorber tout en 2017. Les montants peuvent être utilisés en 2018.

PASSIF COMPTES

Rémunérations et charges sociales

Impôts = précompte professionnel décembre 2017 payé en janvier 2018 : 7.579,46 € (ONSS = décompte charges sociales 4^e trim. 2017 en janvier 2018 : 5.738,52 €)
Provision pécule de vacances : 52.516,36 €

Acomptes sur recettes

Subsides à reporter:

- Subsides DGD = 210.365 €
- Apport propre (20%) = 52.591 €
- Frais fixes retenus sur Fonds 1 franc (motif économies): 52.336 €
- Palestine = 6.000 €

Autres recettes à reporter

Décompte dossiers subsides non (encore) redemandés par la DGD .

Solde 2007 : € 116.273

Solde 2011 : € 5.086

Resultatenrekening**R EX****Bedrijfsopbrengsten****R EX I**

Andere bedrijfsopbrengsten (74)

R EX I D

74800000	Tussenkomst ABVV	150 000,00
74900000	Diverse bedrijfsopbrengsten	38,39
74900100	Subsidies AGCD	940 623,21
74900200	Subsidies ABVV	3 307,64
74900400	Subsidies Belgi%	15 000,00
74900600	Subsidies >20 % apport propre	25 411,21
74900700	Subsidies Centrales	325 989,90

=> TOT : Andere bedrijfsopbrengsten (74)

1 460 370,35

=> TOT : Bedrijfsopbrengsten**1 460 370,35****Bedrijfskosten (60/64)****R EX II**

Diensten en diverse goederen (61)

R EX II B

61370000	Herfacturatie personeel	54 268,05
61391000	loon Zuid	86 479,80
61480000	Kosten sociaal secretariaat	1 481,72
61530000	Honoraria fiche 281	3 902,50
61599999	btw op honoraria fiche 281	407,71
61800200	Loyers&charges locatives fonct	9 671,28
61800202	Bureautique(tel,net,)Fonc N	1 882,29
61800203	Fonctionnement autres Nord	18 009,44
61800300	Formations au Nord	3 328,84
61800400	Missions:Nord vers le sud	51 293,86
61800401	Missions:Sud vers Sud+S vers N	53 777,67
61810101	Bureautique Sud invest.	6 549,08
61810102	Investissements autres Sud	3 932,73
61810200	Loyers&charges loc S (fonc)	2 021,89
61810201	Mat Roulant(carb,entret,ass)S	838,47
61810202	Bureautique(tel,fax,net)Sud	32 244,82
61810203	Fontionnement-autres Sud	2 856,44
61810301	formations au sud	589 005,33

=> TOT : Diensten en diverse goederen (61)

921 951,92

Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)

R EX II C

62010400	Vakantiegeld	33 930,44
62020000	Bedienden:basisbezoldiging	369 055,99
62028000	Bedienden:prov.verlof toevoeg.	52 516,36
62029000	Bedienden:prov.verlof terugnem	-66 362,92
62100000	Werkgeversbijdrage RSZ	97 941,29
62105000	Bijdr.risicogroepen	369,05
62110000	Werkg.bijdr.verz.arbeidsongeval	298,21
62200000	Werkg.bijdr.bovenw.verz.wet.pen	24 558,17
62210000	Andere Verzekeringspremies	671,90

62320000	Kosten arbeidsgeneesk.dienst		501,40	
62340000	Terugb.verp.kost v.& naar werk		10 606,24	
62350000	Maaltijdcheques		8 931,45	
62390000	Diverse voordelen a.h.personee		69,00	
62513000	Ziekte personeel:bijpassing		4 532,96	
=> TOT : Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)				537 619,54
Afschrijvingen en waardevermindering (630)			R EX II D	
63010000	Afschr.immater.vaste activa		3 472,70	
63028000	Afschr.tel.instal.,meub.en mat		435,60	
=> TOT : Afschrijvingen en waardevermindering (630)				3 908,30
Andere bedrijfskosten (640/8)			R EX II G	
64800000	diverse bedrijfskosten		2,06	
=> TOT : Andere bedrijfskosten (640/8)				2,06
=> TOT : Bedrijfskosten (60/64)				1 463 481,82
=> TOT : Resultatenrekening				-3 111,47
Financieel Resultaat			R FI	
Financiële opbrengsten (75)			R FI IV	
Andere financiële opbrengsten (752/9)			R FI IV C	
75900000	Omrek.verschillen euro:boekh.		3,48	
=> TOT : Andere financiële opbrengsten (752/9)				3,48
=> TOT : Financiële opbrengsten (75)				3,48
Financiële kosten (65)			R FI V	
Andere financiële kosten (652/9)			R FI V C	
65400000	Wisselresultaten		319,77	
65610000	Admin.kosten bank en postreken		855,97	
=> TOT : Andere financiële kosten (652/9)				1 175,74
=> TOT : Financiële kosten (65)				1 175,74
=> TOT : Financieel Resultaat				-1 172,26
=> TOT : RESULTATENREKENING				-4 283,73
Overgedragen verlies				-4 283,73

L'exercice se clôture par une perte de 4.283,73 €.

Cette perte sera imputée sur les bénéfices reportées des exercices précédents.

Si les réserves ne suffisent pas pour apurer d'éventuelles pertes, La FGTB réaffirme son engagement de les compléter – tout comme c'était le cas par le passé.

Au 31/12/2017, l'asbl est en mesure de faire face à toutes ses obligations à court terme.

4. BUDGET 2018

L'activité de l'asbl consiste quasi intégralement à mettre en oeuvre le programme "DGD". Depuis 2017, les activités Panaf et Palestine sont également assurées par l'asbl IFSI.

L'asbl IFSI obtient un financement de la part de la DGD, et peut également compter sur un soutien financier de la part du mouvement syndical.

Les dépenses non subventionnées ou partiellement subventionnées, sont récupérées via la FGTB ou via le Fonds 1franc.

		TOTAAL BUDGET 2018 vzw Isvi TOTAL BUDGET 2018 asbl isfi		Details budget			
		Uitgaven Dépenses	Inkomsten Recettes	Inkomsten Programma Recettes Programme		Inkomsten Recettes	VERSCHIL DIFFERENCE
		TOTAAL TOTAL	TOTAAL TOTAL	Subsidies DGD Subsides DGD	Eigen inbreng 20% Apport propres 20%	Vaste kosten ingehouden van 1 frank fonds Frais fixes prélevés du fonds 1 franc	Bijdrage abvv-federaal Apport Fgtb-fédérale
Beheerskosten - Frais gestion		374 848,75	151 089,52	107 275,29	26 818,82	16 995,41	223 759,23
	Personeelskosten Frais personnel	330 362,45	106 603,22	75 689,01	18 922,25	11 991,96	223 759,23
	Functionering Fonctionnement	38 830,58	38 830,58	27 570,21	6 892,55	4 367,82	0,00
	Audit	5 655,72	5 655,72	4 016,07	1 004,02	635,63	0,00
Operationele kosten - Frais opérationnels		1 363 788,36	1 349 753,41	1 079 802,73	269 950,68	0,00	14 034,95
	Personeelskosten Frais personnel	164 034,95	150 000,00	120 000,00	30 000,00	0,00	14 034,95
	overige - autres	1 199 753,41	1 199 753,41	959 802,73	239 950,68	0,00	0,00
Structuurkosten - Frais de structure		179 542,27	115 389,80	104 981,85	0,00	10 407,95	64 152,47
	Personeelskosten Frais personnel	134 560,42	70 407,95	70 000,00	0,00	407,95	64 152,47
	overige - autres	44 981,85	44 981,85	34 981,85	0,00	10 000,00	0,00
	Personeelskosten Frais personnel	60 394,29	0,00	0,00	0,00	0,00	60 394,29
Panaf/Palestine		5 000,00	0,00				5 000,00
TOTAAL - TOTAL		1 983 573,67	1 616 232,73	1 292 059,86	296 769,50	27 403,36	367 340,94
Beschikbaar voor partners in het Zuiden Disponible pour les partenaires du Sud						12 275,74	
						39 679,10	

Au total, les subsides s'élèvent à 1.588.829,36 euros (100%, à savoir 80% subsides + 20% apport propre). Suite aux différentes mesures d'économie, une partie des coûts n'est plus couverte par les subsides et doit donc être financée par des moyens provenant du Fonds 1franc ou par des moyens syndicaux provenant de la FGTB fédérale. Il s'agit principalement de coûts salariaux (82% du total des coûts hors financement).

Les coûts salariaux concernent le salaire de 9 collaborateurs ISFI + 1 collaborateur FGTB (encadrement services comptables). Au total, le coût salarial s'élève à 689.352,10 euros.

L'apport annuel du Fonds 1 franc des Centrales s'élève à € 369.151 (chiffres 2018), dont 296.769,50€ est versé à l'ISFI (cf. 20% apport propre) + 39.679,10 euros pour couvrir les frais fixes après économies. Une partie est allouée à l'asbl (27.403,36 euros), l'autre partie est disponible pour les partenaires du Sud (12.275,74 euros).

En 2018, le coût supplémentaire s'élève à 367.340,94 euros.

En ce qui concerne le coût salarial, nous proposons de prévoir 25% via les fonds propres (à savoir 150.000 euros) + le salaire du collaborateur de la FGTB.

